

COMPTE-RENDU

IC villageoise - Louftémont

Mercredi 10.04.24

Maison de village de Louftémont



Participants (32)

25 habitants (*présences en annexe 1*)

Commune de Légglise

Elus (7) : Martine Collard (Echevine DR), Stéphane GUSTIN (Echevin), Simon HUBERTY (Echevin), Pierre GASCARD (Echevin), Myriam PONCELET (Présidente CPAS), Elodie GILLET (Conseillère communale), Olivier LAMBY (Conseiller communal)

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS (Agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Martine Collard, échevine en charge du Développement rural qui remercie les habitants d'être présents pour participer à la co-construction du troisième Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Légglise.

1. Information

- * Développement Rural
- * Bilan des deux premières ODR de Légglise
- * Nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)
- * La commune de Légglise : bref portrait

2. Consultation

- * Discussions en sous-groupes
- * Retour en plénière

Présentation des suites et information sur la CLDR

Conclusion par la Commune et moment de convivialité

INFORMATION

Voir présentation complète en annexe 2

Présentation de l'Opération de Développement Rural

1. Qu'est-ce qu'une ODR ?

C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale (sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie). Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions, appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

- a. L'élaboration du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans.
- b. La mise en œuvre des projets pendant 10 ans une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon.

Le PCDR est un document stratégique qui reprend des objectifs spécifiques et adaptés en fonction du territoire, des projets et une priorisation de ceux-ci. Les projets inscrits dans le PCDR peuvent accéder à des subsides du Développement rural.

2. Bilan des deux premiers PCDR de Léglise (1998 et 2010)

La Commune de Léglise a réalisé deux PCDR, parmi les projets réalisés, ou en cours, on retrouve notamment :

PCDR de 1998-2008

- * Mellier : aménagement de l'ancienne gare (1999) et aménagement de la place de l'ancienne gare (2007)
- * Ebly : extension de la maison de village (1999) et aménagement de ses abords (2003)
- * Chêne : aménagement du centre de village (2001)
- * Louftémont : aménagement de l'ancienne école en maison de village (2001)
- * Les Fossés : aménagement de la place de Les Fossés (2007)

PCDR de 2010-2020

Les projets conventionnés en Développement rural

- * La création d'une Maison Rurale à Léglise (2010)
 - * La mise en place d'un plan bois énergie – réseau de chaleur à Léglise (2011)
 - * L'aménagement d'une maison de village et du complexe sportif d'Assenois (2013) ;
 - * La création de 5 logements tremplins dans l'ancienne gendarmerie de Mellier à destination des jeunes léglisiens (2014 – en cours de finalisation) ;
 - * La rénovation de la maison de village de Volaille (2012) ;
 - * L'aménagement du centre de Louftémont et la création d'un chemin de liaison (2015) ;
 - * La restauration du lavoir de Thibessart (2017) ;
 - * La rénovation de la salle Sainte-Barbe et la création d'une maison multiservices au sein de l'ancienne école de Les Fossés (2018 – en cours).
- À noter, qu'une demande de convention a été déposée en 2020 pour le projet d'aménagement des deux places de Mellier, mais n'a pu aboutir faute de budget DR suffisant et le PCDR étant arrivé hors de période de validité.



Les trois derniers projets en cours ou en attente du PCDR 2010-2020

Autres projets

Le PCDR est un programme global. Les projets qui y sont inscrits ne se réalisent pas systématiquement avec les subsides du Développement rural ou sous l'impulsion de la CLDR.

En effet, les projets peuvent être soutenus par d'autres structures et subventionnés par d'autres sources de financement comme par exemple Infrasports, le CGT, ...

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR 2010-2020, on peut citer notamment :

- * Pour les projets « matériels » : la création du centre sportif à Léglise, l'aménagement d'un espace de convivialité à Behême, la création de l'OT à Léglise, ...
- * Pour les projets « immatériels » : la mise en place du marché du terroir, la dynamisation des aînés (salon bien-être, brochure, CCCA), la mise en place de petits déjeuners Oxfam, ...

3. Quels sont les acteurs impliqués dans la nouvelle ODR et leurs rôles ?

a) Les élus et le personnel communal

- * Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale.
- * Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet ...)
→ Pour cette nouvelle ODR, Martine Collard est l'échevine en charge du DR et Monique Muller, Céline Laval et Adrien Nemry sont les 3 relais communaux.

b) Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural

- * Les habitants sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- * Une commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique.

c) Les structures extérieures

- * Le Bureau d'études Impact, auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'études est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- * La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : conseille la commune pour la bonne mise en œuvre d'un débat démocratique et d'un partenariat entre mandataires, personnel communal et population ainsi que plus tard lors de la mise en œuvre des projets.
- * Le Service Public de Wallonie : DGO3 et le cabinet du ministre en charge du Développement rural (Céline Tellier actuellement).

4. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Avant de pouvoir mettre en œuvre les projets, l'élaboration du programme s'étend sur près de 3 années et comprend 3 grandes phases :

1. **Diagnostic (2024)** : la FRW a rencontré les personnes-ressources du territoire, l'auteur étudie quant à lui le territoire de manière objective (statistiques, ...) La FRW consulte le personnel communal, les commissions actives sur la commune, tous les habitants des différents villages, les écoles, les jeunes, ...
2. **Co-construction (2025)** : la construction du programme se poursuit avec notamment la constitution de sa commission spécifique, la Commission Locale de Développement Rural – CLDR, qui va se pencher sérieusement sur le programme (le diagnostic, la stratégie, les projets, une priorisation, ...)
3. **Finalisation** et approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (2026)

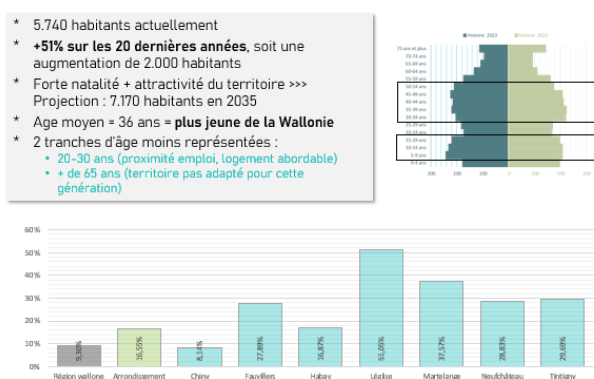


Présentation d'un portrait du territoire communal

En une quinzaine de diapositives, est exposée une synthèse de l'analyse du territoire menée par le bureau Impact, auteur de programme sélectionné pour la rédaction du troisième PCDR de Légise.

- 1) Une commune bien située
- 2) Un territoire très étendu
- 3) Un espace de vie de qualité
- 4) Des richesses naturelles
- 5) Nouvelle jeunesse
- 6) Une population axée familles
- 7) Un habitat grandissant et diversifié
- 8) Une économie à petite échelle
- 9) Une place importante de l'agriculture & de la sylviculture
- 10) Un tourisme local pour un rayonnement global
- 11) Environnement et ressources naturelles
- 12) Une vie sociale dynamique
- 13) Une vie sportive grandissante
- 14) Des services en développement
- 15) Partenaires et programmes

Nouvelle jeunesse



CONSULTATION

Méthode d'animation

Les participants sont répartis en groupes dès leur entrée dans la salle en fonction de leur village. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes. L'animation se déroule en différentes étapes rythmées par une série de temps de discussion chronométrés.



Etape 1 : « Mon village idéal »

La première étape, « mon village idéal » permet de briser la glace dans le sous-groupe et de partager une première idée.

Les participants disposent de 5 minutes pour se présenter et indiquer sur un post-it leur préoccupation majeure ou leur souhait principal vis-à-vis de leur village ou de leur commune en participant à cette réunion. Chacun colle son post-it sur le support avec le nom de son village disposé à table.



Etape 2 : choix du secrétaire

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome, les animateurs portent dès lors l'attention sur l'importance que chacun s'exprime et que toutes les idées soient notées sans jugement. Il est demandé par ailleurs d'être le plus explicite et précis possible.



Etape 3 : fiches thématiques

L'étape 3 constitue le cœur de la démarche de réflexion. Elle consiste pour les habitants à donner leur vision de :

- * Ce qui va bien, ce qu'ils apprécient
- * Ce qui va moins bien ou pas du tout, ce qu'il manque, ce qu'il faut améliorer
- * Des pistes d'actions concrètes à entreprendre, des opportunités à saisir

AXE ENVIRONNEMENTAL Thématique : Habiter à Léglise		
PRÉSENT	FUTUR	
1 Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ? 	2 Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ? 	3 Comment imaginer l'évolution de la situation dans l'avenir ? Y a-t-il des opportunités à saisir ? Y a-t-il des risques à éviter ? Avec quoi des idées de projets à lancer pour améliorer/développer ce point ?
2 Environnement, patrimoine, nature et biodiversité 		
3 Mobilité et mode de transports. 		

Réunion d'information-consultation | 10/03/2024

Les participants sont invités à s'interroger sur différentes thématiques, réparties en **trois grands axes de travail**. Dix minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe, à chaque fois à l'aide de fiches thématiques disposées dans une enveloppe :

- * **Fiche 1** : Thème « Vivre ensemble » (pilier social et culturel)
- * **Fiche 2** : Thème « Habiter » (pilier environnemental)
- * **Fiche 3** : Thème « Travailler et entreprendre » (pilier économique)

L'enveloppe contient également 1 feuille par axe indiquant des sujets plus précis de réflexion. Il est demandé aux participants d'aborder les thèmes dans l'ordre qui leur semble préférable en sachant que le temps est limité. Les animateurs insistent sur l'importance de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.



Etape 4 : choix des sujets principaux

Chaque groupe choisit un sujet principal par axe qu'il souhaite mettre en avant lors de la restitution (pour une question de priorité, mais aussi pour d'autres raisons, comme l'originalité, ...)

Suite à cela, les rapporteurs sont appelés à s'exprimer. Pour chaque thématique, les animateurs font le tour des différents groupes. Les différents sujets partagés sont approfondis et soumis à l'avis des autres groupes.

Résultats

Résultat de l'étape 1 « mon village idéal »

Voici la liste des différents souhaits ou préoccupations épinglés en fonction du village des participants. Le chiffre entre parenthèses est le nombre de fois où le sujet est ressorti, sachant que certaines personnes ont noté différentes préoccupations.



Behême

- * Convivialité / rénovation salle du village (4)
- * Cadre de vie naturel et rural (2)

Louftémont

- * Nature / préservation de l'environnement / Forêt (4)
- * Sécurité alimentaire / agriculture / produits locaux (3)
- * Sécurité routière (2)
- * Mobilité / moyens de déplacement (2)
- * Espaces de convivialité (2)
- * Espace récréatif enfants
- * Un bien être pour tous
- * Santé

Vlessart

- * Convivialité (2)
- * Garder le cadre rural / limiter l'étalement urbain
- * Mobilité
- * Produits locaux
- * Réfection des routes

Résultat de l'étape 3 « les fiches thématiques »

Axe 1 : Vivre ensemble



Éléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes / Points d'attention
4	Culture, vie associative et sportive	Bonnes écoles Nombreuses animations (sportives, nature, ...) notamment par les comités de parents	Manque une salle culturelle centrale avec scène (spectacle des enfants se donnent à Habay)	Création d'une grande salle polyvalente communale avec possibilité d'organiser des spectacles et des repas (200 à 300 pers.) en lien avec des espaces extérieurs adaptés / sécurisés pour les enfants
1	Enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés	Espace récréatif « city » à l'école Louftémont-Anlier	Cet espace est décentré du village (école) et non adapté aux jeunes enfants Trajet peu sécurisé pour s'y rendre, malgré le trottoir aménagé	Création d'un espace récréatif centré au niveau du village de Louftémont avec modules adaptés pour toutes les tranches d'âge - Près de la bulle à verre / de la cour de la salle du village - Ancien terrain foot - Ou achat terrain
1 et 3	Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village	Beaucoup de potentiel foncier - Église - Lavoir - École - Terrain de foot	Mais ces espaces sont relativement à l'abandon ou manque d'entretien	Réhabilitation de l'ancien terrain de foot pour la mise en place d'évènements ou la relance d'activités sportives à Louftémont >> réflexion d'ensemble

		- Salle de village	Réflexion sur l'avenir des églises (Comment les rendre plus fonctionnelles ?)	>>> Réhabilitation de l'église pour l'organisation d'activités (spectacles, produits locaux, espace culturel) Agrandissement de la cuisine de la cour des loups (MV Louftémont)
2	Information, communication et numérique	Plusieurs initiatives de solidarité / d'échanges existantes autour de la commune : - GAC à Anlier (Nature Attitude) - Ferme des Obones propose des paniers le vendredi - Donnerie	Manque de communication Manque de connaissance sur ce qui se passe sur les communes limitrophes/ projets transcommunaux	Créer un lieu centralisé pour les produits locaux (point dépôt) avec mise en place d'une plateforme numérique de commande (+ système non numérique pour les publics non connectés) Développement d'une plateforme d'échange de services et de matériel de bricolage

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes / Points d'attention
4 et 3	Enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés	Écoles communales de bon niveau et bien situées (à Louftémont-Anlier = proche des 4 villages)	Pas d'enseignement rénové ou supérieur	Création / accueil d'une antenne ESVA sur la commune
4	Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village	Salle de village de Behême (ancienne école) avec espace convivial / plaine de jeux	Salle de Behême à rénover	Rénovation de la salle de village de Behême en vue d'y développer des activités culturelles et associatives (mouvements de jeunesse, cuisine, ...)

Axe 2 : Habiter à Léglise



Aménagement
du territoire,
urbanisme,
patrimoine,
logement



Espaces publics
et
infrastructures



Equipements,
connectivité et
réseau



Mobilité et mode
de transports



Environnement,
paysage, nature et
biodiversité

Éléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
2 et 3	Cadre de vie, Logement, Aménagement du territoire	Cadre de vie rural (nature / forêt) Villages où l'on se connait Paysages / nature à protéger	Entrées de village peu fleuries / aménagées	Préserver le cadre rural Enjeu de limiter l'extension des zones d'habitat, notamment au détriment de la superficie utile aux agriculteurs
3 et 1	Espaces publics et Infrastructures, Patrimoine	Zone humide de Haut intérêt biologique Rimanvaux	Manque d'espaces publics avec petit équipement (bbq, tables, poubelles, ...) dans les villages	Création d'un espace convivial sécurisé accessible aux plus jeunes à Louftémont Aménagement d'un espace de convivialité et de détente (espace pique- nique, BBQ, ...) à l'ancienne pisciculture de Louftémont Développement d'un espace de convivialité avec abris sur la zone humide de Haut intérêt biologique Rimanvaux pour mieux la valoriser

1 et 2	Mobilité et mode de transports	Centre de Louftémont réaménagé récemment	<p>Danger / sécurité aux abords du terrain de foot de Louftémont</p> <p>Trottoirs « squattés » par voiture ou inexistantes</p> <p>Peu d'offre de moyens de déplacement, notamment adaptée aux seniors + défi climatique >>> dépendance à la voiture personnelle</p>	<p>Menace : dans 10 ans beaucoup de nouveaux pensionnés pourraient s'expatrier vers les villes qui offrent plus de services</p> <p>Création d'un système de mobilité partagée (type Blablacar) à destination de différents publics (seniors, jeunes, travailleurs, ...) afin de mutualiser les trajets et de permettre à tous les habitants de rester vivre le plus longtemps possible sur le territoire</p> <p>Mise à disposition du bus communal (ou autre moyen de transport) pour se rendre au marché du terroir ou aller faire ses courses alimentaires pour les aînés</p>
4	Mobilité et mode de transports	<p>Radar (incite à ralentir)</p> <p>Chemins de balade</p>	<p>Manque de sécurité (pas de passage pour piétons)</p> <p>Village coupé par la N40 (vitesse / encombrement)</p> <p>Trottoirs manquants</p> <p>Pas d'accès sécurisés aux chemins de balade</p>	<p>Enjeu : moins de vitesse dans le centre du village</p> <p>Sécuriser la traversée du village avec des trottoirs et passage pour piétons / création d'une alternative (tunnel) sécurisée pour traverser la N40</p> <p>Création de pistes cyclables accessibles à tous (chevaux, vélos, piétons, ...)</p>

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
4 et 3	Equipements, connectivités et réseaux	Réseau route et eau communal	<p>Egouts / station d'épuration</p> <p>Internet et offre TV limitée (Proximus, pas Voo, ...)</p> <p>Réseau ORES</p>	<p>Pas d'éoliennes à Behême</p> <p>Raccordement à la station d'épuration + réflexion sur la consommation d'eau par ménage</p>

				Agrandir l'offre de réseau / développer la fibre quand les rues sont refaites (ex. Rue Damzelle refaite à Behême)
4	Environnement, paysage, nature, biodiversité	Office du tourisme Réseau de promenades Beauté des paysages à protéger	Les villageois / habitants ne connaissent pas leur village / les balades	Organisation de marches pour connaître et faire connaître nos villages (avec opportunité pour les clubs de faire une activité) – exemple des marches de l'été à Arlon
3	Mobilité et mode de transports	Liaison lente vers école	Routes de campagnes dégradées (chemins agricoles) Sécurité routière Vitesse excessive	Aménagements de sécurité routière (radar, casse-vitesse, pot de fleurs, coussins berlinois, ...) aux endroits problématiques
2	Logement, Aménagement du territoire		Prix des terrains	Création d'habitats groupés (tiny house, 1 toit – 2 toits, co-location, ...) pour aider les jeunes à pouvoir rester dans leur village, notamment à Vlessart
2	Espaces publics et Infrastructures, Patrimoine		Manque d'entretien et d'aménagement des espaces publics (verger, clôture du cimetière, terrain de pétanque, ...)	Remettre en lumière le ruisseau de Vlessart et la source de Cherbuchi) Refaire les mûrs du ruisseau près de l'arrêt de bus au centre du village de Vlessart Aménagement et entretien du terrain de pétanque et du verger à Vlessart
1	Espaces publics et Infrastructures			Création d'un pachtis au centre du village de Louftémont (entre rue Albert 1er et rue du Pierroy)

Axe 3 : Travailler et entreprendre



Emploi et formation



Commerces,
localisation des
activités économiques



Création de nouvelles
activités et innovation



Agriculture,
sylviculture et
carrières



Tourisme

Eléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
4, 3 et 2	Commerces, localisation des activités économiques, produits locaux	Nombreux produits locaux Marché du terroir (1X/mois)	Manque de centralisation des produits locaux (nécessaire de faire plusieurs lieux pour différents produits) Produits locaux peu valorisés Manque de commerces dans la commune + dans la clairière	Création d'un lieu de vente des produits locaux centralisé et accessible 24h/24 avec distributeurs / système frigo Relancer les petites épiceries de village Organiser une tournante du marché du terroir dans les villages ou création d'un secondaire plus à proximité des villages
4	Commerces, localisation des activités économiques, produits locaux	Proximité sortie d'autoroute / localisation attractive	1 seul distributeur de billets (possible de retirer mais pas de dépôt) Offre de restauration limitée	Utilisation des salles de villages avec système de tournée / points retraits produits locaux avec buvette / espace restauration avec plats traiteurs pour favoriser la convivialité
1 et 2	Agriculture, sylviculture et carrières	Villages ruraux 6 agriculteurs à Louftémont,	Foncier agricole trop cher	Enjeu : résilience et sécurité alimentaire Terres agricoles communales à préserver / valoriser :

		2 à Vlessart et 2 à Behême	Peu de reprise des exploitations agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les activités de maraichages (légumes / fruits), notamment en aidant les porteurs de projets à se lancer (salarié communal ou indépendant) - Utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires et services communaux (aînés, crèches) - Favoriser l'accès à la profession d'agriculteur pour les jeunes / accès à la terre (foncier) - Limiter et réglementer la culture de sapin de Noël qui appauvrit les sols
--	--	----------------------------	--	--

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
2 et 3	Agriculture, sylviculture et carrières	Proximité forêt	Chemins forestiers détruits	<p>Éviter le surplus de passage et les dégâts causés par les camions forestiers</p> <p>Interdire l'accès à certains chemins (panneaux)</p>
1	Tourisme		<p>Etat des chemins de randonnée</p> <p>Peu de liaisons inter villages</p>	<p>Entretien et aménagement de chemins de promenades / liaisons inter villages notamment le chemin entre Behême et Anlier</p> <p>Mise en avant de la réserve entre Louftémont et Vlessart avec des panneaux indicatifs</p>

Compléments d'informations envoyés par les participants :

- * Terres agricoles de qualité : établir des critères pour garder le sol vivant dans le cas des cultures de sapin de Noël et des pommes de terre (si cultures intensives : le sol est complètement détruit, n'est plus du tout vivant).
- * Terres agricoles à un prix abordable à l'achat et à la location (prix trop élevé à cause notamment de production de sapins de Noël, d'énergies (bio-méthane, champs de

panneaux photovoltaïques, cultures par des propriétaires de sociétés en vue de réduire leur bilan carbone de leurs activités industrielles ou de services) : étudier des solutions, établir des balises, ...

→ NB : l'épandage en ce début de printemps de milliers de tonnes de digestat en une période raccourcie en raison de l'hiver fort pluvieux est une catastrophe pour les terres qui sont complètement déséquilibrées. Avec ces digestats, à terme, les terres ne seront plus du tout vivantes.

- * Terres publiques : interdire d'y mettre des cultures nuisant à la qualité du sol et/ou participant à l'explosion des prix // établir des critères de location : priorité aux jeunes agriculteurs, exigence d'utilisation pour des fins nourricières (à l'exclusion de sapins de Noël, de cultures de maïs destinées à la production d'énergie, implantation de panneaux photovoltaïques)
- * Sécurité alimentaire : utiliser des terres publiques voire privées pour du maraichage pour pouvoir assurer de l'autonomie sur le territoire ; engager un maraicher pour produire sur ces terres ; la récolte de légumes et fruits approvisionnerait les collectivités, les cuisines CPAS/écoles/crèches/séniories du territoire élargi
- * L'eau : une obligation de la préserver en qualité et en quantité : sensibiliser/informer/interpeler les utilisateurs professionnels et privés (comment consommer nettement moins ? Comment moins la polluer ? Comment mieux la récupérer , ...)
- * Augmenter les plantations d'arbres le long de certaines voiries pour rendre l'environnement plus résilient : étudier les zones, sensibiliser et informer la population et les riverains au préalable pour éviter des destructions
- * Augmenter la résilience de "notre" forêt (diversification, ...) // réfléchir avec les acteurs concernés.

Et la suite ?

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Mars-avril 2024

Six informations – consultations sont organisées dans les villages pour consulter les habitants de la commune de Léglise :

LÉGLISE 11 MARS À 20H

📍 ADMINISTRATION COMMUNALE

POUR LES VILLAGES DE :

LÉGLISE - GENNEVAUX - NARCIMONT
WITTIMONT - XAIMONT

ASSENOIS 20 MARS À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

ASSENOIS - BERNIMONT - CHEVAUDOS - HABARU
LAVAUX - LES FOSSÉS - NALEUMONT - NIVELET

MELLIER 26 MARS À 20H

📍 SALLE DU FOOTBALL

POUR LES VILLAGES DE :

MELLIER - THIBESSART - RANCIMONT

EBLY 04 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

EBLY - BOMBOIS - CHÊNE
MAISONCELLE - VAUX-LEZ-CHÊNE

LOUFTÉMONT 10 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

LOUFTÉMONT - BEHÊME - VLESSART

VOLAIVILLE 16 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

VOLAIVILLE - TRAIMONT - WITRY - WINVILLE

Début 2025

Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural « CLDR »

La Commission Locale de Développement Rural est un organe participatif (une commission d'avis) composé au $\frac{3}{4}$ de citoyens et de max. $\frac{1}{4}$ élus :

- Les membres de la CLDR ont pour objectif d'accompagner les projets de la commune et de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux.
- Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères (villages, tranches d'âge, professions, ...)
- En phase d'élaboration, elle se réunit une dizaine de fois afin de réaliser un travail d'analyse et de co-construction du PCDR (stratégie, projets, priorité).

Les participants intéressés sont invités à se faire connaître. Un courrier et/ou email leur sera adressé au moment de sa mise en place début 2025.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS
Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 10/04/2024

Participants (32)

	NOM	PRÉNOM	GROUPEMENT	VILLAGE
M.	BALTUS	Nicolas	CCATM	Behême
Mme.	BARCHON	Valérie		Behême
Mme.	BERTRAND	Patricia		Vlessart
Mme.	BESSELING	Marielle		Vlessart
M.	BOUVY	Benoît		Louftémont
Mme.	COLLARD	Martine	Echevine	Chêne
M.	COPPEE	Fabrice		Louftémont
Mme.	CREMER	Résine		Louftémont
M.	DEWEERDT	Wouter		Vlessart
Mme.	DULIERE	Nathalie	Asbl Les Betch Creme	Behême
Mme.	DUMONT	Alexandra		Louftémont
M.	EVARD	Didier	Asbl Les Betch Creme	Behême
Mme.	EVARD	Chantal	Asbl Les Betch Creme	Behême
M.	GASCARD	Pierre	Echevin	Mellier
M.	GELENNE	Alexandre		Louftémont
Mme.	GERARD	Anaïs		Louftémont
Mme.	GILLET	Elodie	Conseillère communal	Thibessart
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin	Wittimont
Mme.	HOFFMAN	Bernadette		Vlessart
M.	HUBERTY	Simon	Echevin	Wittimont
M.	KLASSEN	Jean-Luc		Louftémont
M.	LAMBY	Olivier	Conseiller communal	Les Fossés
Mme.	LEBRUN	Véronique		Louftémont
Mme.	LEPERE	Danielle		Vlessart
Mme.	LEROY	Annie		Louftémont
Mme	LHOAS	Alice	CDJ Louftémont	Louftémont
Mme.	LOUIS	Marie-Rose	Club des jeunes	Louftémont
Mme.	PONCELET	Myriam	Présidente CPAS	Mellier
M.	SON	Frédéric		Louftémont

M.	SON	Louis		Louftémont
Mme.	SOTTIAUX	Julie		Behême
Mme.	TRIBOLET	Lisa		Vlessart